

FLEURY



Lys Infos

L'ESSENTIEL DE FLEURY

Décembre 2019 - n° 24





Sommaire

3	L'essentiel de Fleury
4-5	Ils ont délibéré
6-9	Commissions
10-11	EPCI
12-13	Vie municipale
14	Périscolaire
15-19	La petite plume de Marc Chagall
20-27	Associations
28	AFPR
29-30	Revue de Presse
31-32	Brèves
33	Infos pratiques
34	État civil
35	Jeux
36	Agenda et Associations

MAIRIE

13, rue Gérard Mansion 57420 FLEURY
Tel 03 87 52 67 59 Fax 03 87 52 59 22
E-mail : mairie@fleury.fr
Site Internet : www.fleury.fr

Heures d'ouverture

Lundi de 08h30 à 12h00
Mardi de 08h30 à 12h00
Mercredi de 08h30 à 12h00
Jeudi de 08h30 à 12h00
Vendredi de 08h30 à 12h00
et de 14h30 à 18h30

SIVOM de Pouilly-Fleury

21 chemin de Metz 57420 Fleury
Tel 03 87 57 18 37

Accueil du public : mercredi de 13h à 17h

Accueil téléphonique :

lundi de 13h à 16h30 ;
mardi et jeudi de 8h à 12h15

Courriel :

secretariat@sivomdepouillyfleury.fr

Lys Infos, Magazine, édition n°24

Édité par la Mairie de Fleury à 600 exemplaires
Directeur de publication : Jean-Paul Eckenfelder
Rédacteur en Chef : Gilles Vavrille
Rédaction : Commission information et Presse
Gilles Vavrille, Brigitte Langlois, Blandine Sutter
Conception et réalisation : Mairie de Fleury

EDITORIAL



Chères Fleuriennes, Chers Fleuriens,

Une année bien remplie se termine...

Le parvis de la mairie a été complètement réaménagé en parfaite harmonie avec le bâtiment permettant l'accessibilité pour tous les publics.

Les travaux rue de la Forêt sont maintenant achevés. Pour améliorer la sécurité dans ce nouveau quartier, une signalétique avec des passages piétons, une vitesse limitée à 30 km/h et des stops ont été installés. Une campagne de réparation de la chaussée, sur l'ensemble du village, a été menée et parallèlement le parvis de l'église a été rénové.

De nombreuses animations organisées par la mairie ou par les différentes associations se sont succédées tout au long de l'année.

Par ailleurs, la commune a été récompensée par l'octroi d'une troisième fleur au titre des "villes et villages fleuris". C'est une belle récompense pour notre village, pour le personnel municipal ainsi que pour tous les bénévoles qui participent au fleurissement et à l'entretien de notre commune.

Je tiens également à remercier tous les bénévoles et les membres des associations pour leur dynamisme et leur implication dans toutes ces actions.

Concernant la Communauté de Communes, l'année a été marquée par la prise de compétence périscolaire qui sera appliquée dès la rentrée 2020. D'autre part, le premier novembre, la gamme des déchets recyclables a été élargie afin d'augmenter la quantité de produits recyclés tout en simplifiant le tri. Ceci contribuera davantage à la protection de notre environnement.

Je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année et, avec les membres du conseil municipal, nous vous présentons nos meilleurs vœux, accompagnés de bonheur, de joie et de santé pour 2020.

Professions Libérales

Orthophonistes

Delphine FONTENEAU, Alexia CLARA,
Ambre ISSANCHOU 30A rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 57 16 37

Kinésithérapeutes

Laetitia NOIRÉ et Lucie LALLEMENT
28 A, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 38 02 84

Ostéopathe

Hélène LAMBRECH - Ostéopathe D. MROF
28 A, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 35 07 95
osteolambrech@gmail.com ;
www.osteolambrech.fr

Micro-crèche Crechendo

9 Chemin de Metz Tél. 03 87 39 37 50
crechendo@outlook.com

Restauration et Alimentation

Boulangerie ZIMMER

15, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 55 22 05
(Tous les matins de 6h30 à 12h25 sauf le mardi)

Café "LE COUARAIL"

28, Rue Gérard Mansion Tél. 03 87 39 33 21
Mardi, mercredi : 7h45 à 13h - 18h à 22h30
Jeudi : 7h45 à 13h ; vendredi : 7h45 à 13h - 18h à 2h
Samedi et dimanche : 9h à 13h - 18h à 2h

Traiteur DAVID COLLIGNON

7B route Nationale Tél. 06 73 84 82 08
FB: cdtraiteur@outlook.fr

Epicerie fine Italienne : SAN LEONE

7B route Nationale Tél. 07 76 11 53 00
Ouvert du mardi au jeudi de 10h à 13h et 15h à 19h30
et vendredi - samedi de 10h à 19h30

BONNE ET GENEREUSE

Pâtisserie artisanale
Tél. 06 46 23 15 74

Restaurant L'AUBERGE FLEURIE

11, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 52 59 93
Fermée : Lundi, jeudi soir et dimanche soir

Torréfacteur Laurent WOLFF

4, rue Nationale Tél. 03 87 52 63 41
(vente aux particuliers du lu. au ve. de 7h30 à 12h30)

Chambre d'Hôtes

La FLEUR BLEUE

Mme Kinzelin - M. Ragot
3 rue de Lorraine
Tél. 06 33 37 60 61 ; kinzelin_c@yahoo.fr

Artisans et indépendants

A2C sécurité incendie

Matériel de sécurité incendie – signalisation sécurité
Christian SIMON 5, chemin de Metz
Tél. 03 87 55 88 39 - 06 08 00 17 37
contact@a2c-incendie.fr - www.a2c-incendie.fr

Architecte D.P.L.G. Vincent CALMES

9, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 52 59 30

Auto entreprise LECLERC Claude

Plombier, chauffagiste, sanitaire ;
21 rue Mansion
Tél. 06 99 75 18 74 / gamac1@free.fr

BATI WAT SARL

Terrassement/ gros œuvre/charpente...
3 rue des Jardins Tél. 06 89 65 18 24
www.batiwat.fr / watbledyannick@aol.fr

Coiff'Elle Création

11, rue des Roses Tél. 03 87 52 53 97

Christian RENOV

Menuiserie/ébénisterie/parquets...
Christian HAFNER 2 rue des Pervenches
Tél. 03 87 52 52 43 / 06 36 22 23 87

DBOSSL Kevin Kratz

Débosselage sans peinture
4, rue du Gros Chêne Tél. 07 86 48 49 04
www.dbossl-auto.fr

Entreprise Jean-Louis WILLAUME

Maçonnerie
4, rue du Moulin Tél. 03 87 52 64 71

Entreprise CUCCI Martin

Carrelage peinture
26 bis rue Mansion
Tél. 06 60 05 74 16 / 09 66 90 40 45
Martin.cucci@gmail.com

Garage Laurent MIEDICO

Agent RENAULT
5, rue Nationale Tél. 03 87 52 53 80

HARRY GUZZI

Artiste créateur
Tél. 06 08 65 31 76 / harryguzzi@gmail.com

JCS Multi Bati

Tous travaux intérieurs bâtiment
Jean Claude Schmidt, 11 rue des Vignes
Tél. 06 63 53 56 64

LEWIS TOITURE

10, rue Lucien Albert
Tél. 03 54 44 71 35 / lewis.toiture@sfr.fr

SARL HOME PEINTURE

Peinture intérieur, papiers peints, ravalement,
isolation thermique par extérieur
8 rue du Patural Tél. 03 87 55 48 28-06 60 10 95 26
homepeinture57420@orange.fr

SHRP

Sanitaire et chauffage rénovation et pose
11 rue Lucien Albert
Tél. 07 67 23 89 39 /Sylvain-hutin@outlook.fr

Séance du 17 juin 2019

Fonctionnement du Comité de Gestion de la Salle Polyvalente : Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (9 pour, 3 contre), décide de verser une subvention exceptionnelle de 5 000 € au Comité de Gestion de la Salle Polyvalente de Fleury afin de combler une partie du déficit de fonctionnement.

Reversement des indemnités pour frais de tenue d'assemblées électorales :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (12 pour), décide de reverser toutes les indemnités versées à la Commune pour frais de tenue des diverses assemblées électorales, à compter du 1^{er} janvier 2019, au secrétaire de mairie.

Demande de subvention au titre de l'AMISSUR :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour) :

- adopte le projet de fourniture et pose de coussins berlinois, de panneaux de signalisation et de passages piétons correspondant, rue de la Forêt, pour un montant de 6 176 € HT,
- décide de sa réalisation, s'engage à achever les travaux avant le 15 octobre 2020,
- décide de solliciter une subvention au titre de l'Aide Mosellane aux Investissements Spécifiques à la Sécurité des Usagers de la Route (AMISSUR) auprès du Conseil Départemental,
- s'engage à prendre en charge ultérieurement la gestion des équipements subventionnés,
- autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet,
- fixe le plan de financement comme suit :

Dépenses : 7 411.20 € TTC

Recettes :

Conseil Général de la Moselle : 1 852.80 €

Participation communale : 5 558.40 €

Modification des statuts de Communauté de Communes du Sud Messin :

- Transfert de la compétence facultative «accueil péri-extrascolaire, halte-garderie parentale» à l'ensemble du périmètre de la Communauté de Communes.

Monsieur le Maire précise que le Conseil Communautaire du Sud Messin lors de sa réunion du 13 juin 2019 a engagé une procédure de modification de ses statuts afin de transférer la compétence facultative suivante à l'ensemble du périmètre de la Communauté de Communes du Sud Messin :

«Accueil péri-extrascolaire, halte-garderie parentale :

- Etude et diagnostic en matière de petite enfance et de jeunesse à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes.

- Signature, animation et coordination du contrat enfance jeunesse et de la convention d'objectifs et de financement avec la CAF ou de tout autre dispositif qui viendrait s'y substituer et mise en œuvre de ceux-ci dans la limite des compétences figurant aux présents statuts.

- Création ou aménagement et gestion d'établissements et de services d'accueil, le cas échéant en partenariat avec des associations : accueil périscolaire existant ou à créer, accueil extrascolaire existant ou à créer, halte-garderie parentale existante ou à créer».

Monsieur le Maire indique que la date effective de transfert de la compétence sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes est fixée au 1^{er} septembre 2020.

Après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour), le Conseil Municipal décide :

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 13 juin 2019 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Sud Messin ;

Considérant que, pour que la modification des statuts soit prononcée par le Préfet, la délibération du Conseil Communautaire ci-dessus citée doit être approuvée par les deux tiers au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci ou la moitié au moins des conseils municipaux des communes membres représentant les deux tiers de la population ;

- d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes du Sud Messin par le transfert, à compter du 1^{er} septembre 2020, de la compétence facultative suivante : «Accueil péri-extrascolaire, halte-garderie parentale :

- Etude et diagnostic en matière de petite enfance et de jeunesse à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes.

- Signature, animation et coordination du contrat enfance jeunesse et de la convention d'objectifs et de financement avec la CAF ou de tout autre dispositif qui viendrait s'y substituer et mise en œuvre de ceux-ci dans la limite des compétences figurant aux présents statuts.

- Création ou aménagement et gestion d'établissements et de services d'accueil, le cas échéant en partenariat avec des associations : accueil périscolaire existant ou à créer, accueil extrascolaire existant ou à créer, halte-garderie parentale existante ou à créer». Les statuts modifiés sont joints à la présente délibération.

Ils ont délibéré

Séance du 16 septembre 2019**Participation pour la boîte "LIONS SOS" du Lions-Club :**

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (12 pour), donne son accord pour l'acquisition de boîtes auprès du Lions Clubs afin de les distribuer aux personnes âgées de la Commune. Ces boîtes contiennent des informations des usagers concernant la santé, les traitements, les proches à contacter utiles pour les services d'urgence (pompiers, Samu...).

Demande de subvention au titre de l'AMISSUR, rue Gérard Mansion :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour) :

- adopte le projet de fourniture et pose de coussins berlinois, de panneaux de signalisation correspondant, rue Gérard Mansion, pour un montant de 3 126 € HT,
- décide de sa réalisation, s'engage à achever les travaux avant le 15 octobre 2020,
- décide de solliciter une subvention au titre de l'Aide Mosellane aux Investissements Spécifiques à la Sécurité des Usagers de la Route (AMISSUR) auprès du Conseil Départemental,
- s'engage à prendre en charge ultérieurement la gestion des équipements subventionnés,
- autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet,
- fixe le plan de financement comme suit :

Dépenses : 3 751.20 € TTC

Recettes :

Conseil Général de la Moselle : 937.80 €

Participation communale : 2 813.40 €

Projet d'aménagement pour la Tour Saint Nicolas :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (7 pour, 3 contre, 2 abstentions), donne son accord pour étudier la possibilité de faire un gîte dans la Tour Saint Nicolas.

Séance du 28 novembre 2019**Décisions modificatives :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (11 pour), décide d'effectuer les décisions modificatives suivantes : (...)

Dépenses de fonctionnement :

6413 "Personnel non titulaire" : + 6 000 €

Recettes de fonctionnement :

6419 "Remboursement sur rémunérations du personnel" : + 6 000 €

Dépenses d'investissement :

Opération 10036 "Travaux terrains de tennis" article 2315 "Installations, matériel et outillage" : + 17 000 €

Opérations Financières article 10226 "Taxe d'aménagement" : + 28 000 €

Opération 10033 "Travaux salle polyvalente" article 2135 "Installations générales, agencements, aménagements des constructions" : - 17 000 €

Opération 10054 "Rénovation de la Tour de la ferme" article 2313 "Constructions" : - 28 000 €

Rétrocession de voirie "Domaine de la Tour" :

Vu le code de la voirie routière, notamment l'article L 162-5, Considérant que la Société "Foncière 57" ayant achevé la construction du "Domaine de la Tour", souhaite rétrocéder à la commune les voiries et espaces verts de cet ensemble.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (11 pour), décide, d'accepter l'intégration dans la voirie communale des parcelles cadastrées section 1, (...) pour une superficie totale de 41a 98ca, de procéder à l'acquisition desdites parcelles au prix toutes taxes comprises d'un euro symbolique, d'autoriser le maire à prendre toutes les décisions nécessaires à la réalisation de l'opération et à signer l'acte de vente et que les frais d'acte seront à la charge du vendeur.

Convention pour l'entretien de la station d'épuration et des postes de relèvement :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (11 pour), accepte la convention pour l'entretien de la station d'épuration et des postes de relèvement avec la Société Mosellane des Eaux pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022, d'un montant semestriel initial de 8 969 € HT et autorise le Maire à signer tous les documents y afférents.

Subvention Comité des Fêtes :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (11 pour), décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 547 € à l'association Comité des Fêtes de Fleury.

(retrouvez les comptes rendus complets sur notre site www.fleury.fr à la rubrique Vie municipale/comptes rendus)

Commission des travaux



Une opération de réfection de voirie a été lancée par la commission des travaux.

Tout d'abord un inventaire de l'état de dégradation des voiries a été réalisé sur toute la commune et les zones dégradées ont été répertoriées.

Puis la société Eurovia a été mandatée pour effectuer les travaux : c'est la technique du Blow-patcher qui a été utilisée. Ce procédé permet, grâce à un camion spécialement équipé, successivement de : nettoyer la zone à traiter par soufflage d'air, pulvériser un liant, réaliser le mélange d'émulsion et de gravillons et de remplir la partie de chaussée à traiter. Le tout est ensuite recouvert de gravillons fins en tant que couche de finition pour empêcher l'adhérence aux pneus.



Les voiries du Domaine de la Tour et de la rue de la Forêt sont maintenant terminées et ont été rétrocédées à la commune par la société Foncière 57. Les espaces verts qui ont beaucoup souffert des conditions climatiques exceptionnelles de cet été seront réensemencés et trois tontes seront assurées par le promoteur.



Commission



Stop sortie du domaine de la Tour/rue de la forêt



Stop rue de l'église/rue de la forêt dans les deux sens



Sens interdit sens Domaine de la Tour vers rue de Lorraine

Les problèmes de circulation des véhicules et d'incivilité nous ont amené à prendre plusieurs mesures de régulation :

Un sens interdit a été mis en place entre la rue de Lorraine et le Domaine de la Tour. Des stops rue de Nauviale et rue de la Forêt /Domaine de la Tour ont été installés.

Pour rappel, le non respect du stop rue de la Forêt est trop souvent constaté, c'est pourquoi la gendarmerie est intervenue à plusieurs reprises pour relever des infractions.



Stop rue de Nauviale/rue de la Forêt

Toujours à propos de la sécurité, les passages piétons et la signalétique au sol en général ont fait l'objet d'une campagne de remise en peinture par les ouvriers (cédez-le-passage et parking) sur toute la commune et par l'entreprise "Signature" (passages protégés et stops).



Le parvis de l'église a été rénové. Les marches ont été remise en état par les ouvriers communaux et la société Eurovia a déposé un enrobé. L'accès à l'église a ainsi été sécurisé.

Des travaux d'étanchéité sur le clocher de l'église ont permis de colmater les fuites.

Commission des travaux



Remise en état de l'entrée de la mairie coté Maison des associations

Commission aménagement paysager



Malgré des conditions climatiques particulièrement hostiles cette année, l'équipe des ouvriers et des bénévoles a réussi à maintenir un haut niveau de qualité des espaces végétalisés et avec un budget plus que réduit, de l'imagination et beaucoup de savoir-faire.

En 2005, la commune a obtenu sa première fleur. En 2013, elle obtenait sa deuxième fleur.

Fiers de cette distinction, Olivier et son équipe aidés par des bénévoles, ont eu à cœur de poursuivre leur effort en entretenant les espaces verts et fleuris et en les améliorant constamment.

Lors du passage du jury en 2016, nous avons

reçu les félicitations avec les encouragements et en 2019, les membres du jury des "villes et villages fleuris" nous ont accordé la troisième fleur.

Ils ont apprécié non seulement l'aspect esthétique des espaces publics communaux mais aussi la gestion des espèces végétales retenues, choisies pour leur résistance, l'utilisation du paillage pour limiter les arrosages et la gestion raisonnée des espaces enherbés. Il a bien sûr relevé l'engagement de la commune avec notamment son inscription à la charte "Commune nature - Démarche zéro pesticide" et sa distinction au niveau des deux libellules.



Commission listes électorales

Le répertoire électoral unique (REU) est un répertoire des électeurs, en vigueur depuis janvier 2019. Il a été utilisé pour la première fois pour l'extraction des listes électorales ayant servi pour les élections européennes de mai 2019.

Il permet :

- de garantir l'unicité des inscriptions
- d'alléger la charge de travail des services municipaux, grâce aux inscriptions et radiations opérées d'office (jeunes majeurs, naturalisations, décès, pertes de la capacité électorale, inscriptions dans une autre commune)
- de s'inscrire au plus près du scrutin (jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant l'élection)
- de s'inscrire en ligne
- de vérifier sa situation électorale

En vue des élections municipales et communautaires de 2020, le ministère de l'Intérieur lancera en fin d'année une campagne de communication pour :

- inviter les électeurs à vérifier leur situation électorale sur le site : service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE
- le cas échéant, les informer des démarches à effectuer pour s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020, soit en ligne sur service-public.fr, soit auprès de leur mairie.
- En cas d'état civil incorrect, les inviter à mettre à jour leur situation :
 - via la téléprocédure sur service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454 ou par courrier adressé à : INSEE Pays de la Loire - Pôle RFD - 105 rue des Français Libres - BP 67401 - 44274 NANTES CEDEX 2
 - pour les personnes nées hors de France, auprès de la mairie de la commune d'inscription sur les listes électorales, ou de leur caisse d'assurance maladie ou retraite.

Pour information :

Les principales causes de radiations liées à l'initialisation du REU sont les suivantes et sont toutes légalement fondées :

- double inscription et donc radiation du lieu d'inscription le plus ancien
- décès
- privation du droit de vote
- citoyen français établi hors de France inscrit à la fois sur les listes électorales consulaires et communales qui n'a pas transmis au ministère de l'Europe et des affaires étrangères son choix de se maintenir sur l'une ou l'autre des listes.

Commission communication

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Download on the App Store
GET IT ON Google Play

Vous connaissez maintenant l'application PanneauPocket et avez mis votre commune en favoris pour être informés en temps réel !

Nouveauté : vous pouvez maintenant vous abonner aussi à la page de la Gendarmerie de Verny : vous y trouverez des conseils, des informations et des messages d'alerte.

Tri des déchets : les consignes se simplifient

NOUVEAU

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles		Tous les flacons et bidons	
Toutes les barquettes		Tous les pots et les boîtes	
Tous les sacs et sachets			
Tous les films			

... Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

Quels sont les bons gestes de tri ?

Vous avez parfois des doutes au moment de trier. Pas de panique ! Voici 3 Tri-flexes simples à appliquer !

- Inutile de laver vos emballages, il suffit de bien les vider !

Briques de lait ou de soupe, boîtes de pizza, boîtes de conserve (sauce tomate,...), bocaux (terrines, confiture...) **Les emballages salis ne gênent pas le processus de recyclage ; si vous les lavez vous gaspillez de l'eau qu'il faut ensuite traiter.**

- Inutile d'enlever le bouchon sur la bouteille en plastique, il se recycle aussi.

Et de manière générale, les petits éléments d'emballages peuvent être triés avec leur emballage principal car ils ne gênent pas le processus de recyclage. Exemples : les agrafes et le scotch sur le papier cadeau, les spirales en métal sur les cahiers ou les fenêtres en plastique sur les enveloppes.

- Ne pas imbriquer les emballages entre eux et ne pas les enfermer dans des sacs en plastique. Les emballages doivent être déposés en vrac dans les bacs afin de ne pas gêner la séparation entre les matériaux qui s'effectue dans les centres de tri.

Ce qu'il faut retenir

1. C'est un emballage de cuisine ou de salle de bain
2. Je le vide soigneusement
3. Je sépare bien tous les éléments (opercules, couvercles)
4. Je ne les imbrique pas entre eux
5. Et je les jette dans le sac jaune



Tous les emballages en papier, carton, métal et les briques alimentaires sont à déposer dans le sac de tri.

• **Emballages en papier et carton, briques alimentaires + Journaux, papiers et magazines :**

OUI : Boîtes de céréales, boîtes de pizza, briques alimentaires, livres, cahiers – même à spirales, enveloppes – même celles à fenêtres : tous les papiers cartons se recyclent !

NON : Les cartons de déménagement, de meuble en kit, d'appareil électroménager peuvent être trop volumineux pour le bac de tri. **Ils se recyclent mais sont à déposer en déchetterie.**

- **Emballages en métal (acier et aluminium) :**

OUI : Canette, boîte de conserve, aérosol, barquette en aluminium, bouteille de sirop, couvercle en métal,... Tous les emballages en métal se recyclent même les plus petits.

- **Bouteilles et flacons en plastique uniquement :**

OUI : Bouteille d'eau, d'huile, flacons de liquide vaisselle, de shampoing,...

NON : Les objets en plastique (les jouets, la vaisselle) ne se recyclent pas et doivent être déposés en déchetterie.

Trier c'est bien, mais réduire sa production de déchets c'est mieux !

Pour atteindre un objectif de réduction des déchets, qui s'inscrit dans une démarche en faveur de l'environnement mais également de maîtrise des coûts, de multiples actions et pratiques sont possibles et ne nécessitent souvent qu'un soupçon de bonne volonté.

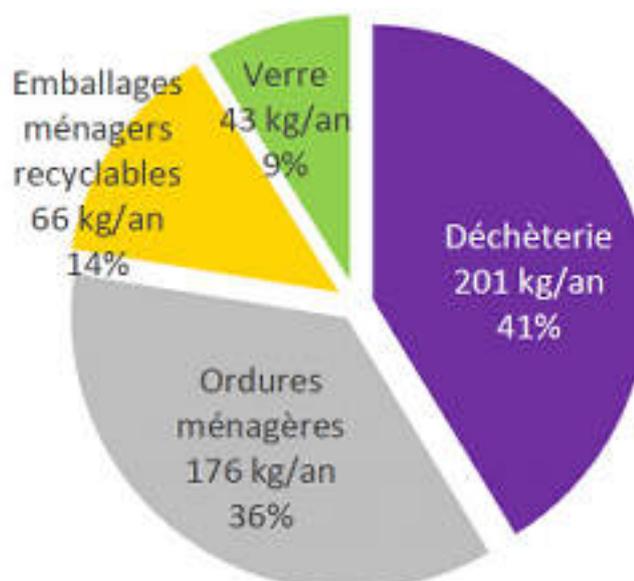
Limitez vos emballages : privilégiez les recharges, les produits fait maison, les produits en vrac et préférez l'eau du robinet.

Réduisez votre consommation de papier, optez pour la dématérialisation des documents, **apposez un STOP PUB sur votre boîte aux lettres (disponible en mairie).**

Compostez : les déchets de cuisine, réutilisez les déchets de jardin (compostage, paillage).

Réparez ou donnez Meubles, vêtements qui ne servent plus... **Plutôt que de les jeter, pensez à leur donner une deuxième vie.**

En 2018, les 486 kg/an (hors gravats) produits par chaque habitant du Sud Messin se répartissaient de la façon suivante :



Retrouvez toutes les informations sur les consignes de tri, le recyclage etc. sur www.sudmessin.fr ou ww.consignesdetri.fr



Inauguration de la fête patronale



Mme et M. le Maire reçoivent les enfants qui ont participé à la tournée des rubans

La fête patronale de Fleury a connu un beau succès malgré des conditions climatiques difficiles. Le Comité des Fêtes avec les associations de Fleury ont organisé cette manifestation. L'Association Intercommunale des Parents d'Élèves et l'Association Tennis Badminton ont tenu le bar, Sport Culture Loisirs a organisé le vide grenier, le Kany Club, Sports pour Tous assuraient les casses croutes avec Fleury Loisirs et la Villageoise s'occupait des crêpes. Les membres du Fleury Football Club ont traversé le village pour la tournée des rubans.

La totalité des bénéfices obtenus a été partagée entre les associations participantes.



Le trente-sixième Marché Fermier a rencontré son public, de nombreux exposants ont proposé avec succès leurs produits bio et régionaux. Pour l'occasion le Comité des fêtes proposait un repas avec au menu une bouchée à la reine généreuse très appréciée de tous.



Concours cantonal des maisons fleuries



Les lauréats 2019 sont pour Fleury :
Mme et M. André Kremer
Mme et M. Julien Perrin

Toutes nos félicitations !

Cérémonie du onze novembre



La cérémonie du souvenir de l'armistice pour le canton de Verny était organisée cette année par la Mairie de Fleury en collaboration avec l'UNC et le Souvenir Français section de Verny et environs. Elle s'est déroulée devant le monument aux morts de Fleury en présence d'élus du secteur, de membres des associations d'anciens combattants, des membres du corps enseignant, de représentant de la gendarmerie, des associations de Fleury et de nombreux habitants.

Ce fut une belle cérémonie empreinte d'émotion et de recueillement.

Les enfants de l'école Marc Chagall ont activement et brillamment contribué à cette manifestation. Ils ont déposé tour à tour une rose blanche devant le monument puis ont récité par cœur « Le Dormeur du Val » de Rimbaud et lu des lettres de poilus.

Un grand Merci aux valeureux et fidèles porte-drapeaux !

On est monstrueusement bien au périscolaire...

L'accueil périscolaire rencontre un franc succès depuis la rentrée : de plus en plus d'enfants déjeunent et participent aux activités, soit environ 20 le matin, 50 le soir 30 les mercredis, et jusqu'à 100 le temps de midi.



L'équipe s'est agrandie cette année :

Virginie, Directrice

Morgane, Directrice Adjointe

Laurence, Maria, Miléna, Axelle, Charlène,

Emilie, Virginie, Romuald,

Animatrices et animateur- stagiaire

et **Carole et Chantal, Agents de restauration**



Les membres de l'équipe travaillent tous les jours pour le bien-être des enfants, et proposent des activités adaptées et diversifiées de manière à ce que chaque enfant trouve son BONHEUR.



Un accueil de loisirs au top !!

Une cinquantaine d'enfants a participé à la semaine « Silence on tourne » du 21 au 25 octobre, un thème cinématographique pour le plus grand bonheur de tous !! une sortie bowling et escalade, et l'inévitable Chasse aux bonbons d'Halloween...

Merci à tous pour votre générosité !!



La Petite plume

L'école maternelle a fait sa rentrée avec l'ouverture d'une troisième classe. Les 77 enfants sont accueillis par : Mmes JURION (PS/MS) ; BENOFFI (PS/MS) et GENTY (PS/GS). Elles sont quotidiennement aidées par : Virginie, Miléna et Emilie.



Nos projets commencés l'année dernière ont permis nos premières récoltes et nous avons confectionné des plats à base de citrouille pour Halloween : soupe et cookies citrouille/chocolat. L'AIPE nous a, pour l'occasion, offert un four tout neuf.



Notre potager sera fleuri au printemps car nous avons planté une centaine de bulbes : tulipes, jacinthes et narcisses. Nous cuisinerons aussi très régulièrement. Les prochaines recettes prévues seront des gourmandises pour Noël.



Actualités de l'école élémentaire Marc Chagall



Cette année, l'école enregistre une petite montée des effectifs avec 126 élèves contre 118 l'an passé. Elle a accueilli une nouvelle enseignante en la personne de Madame Hitz qui a pris en charge les CM2.

Fin septembre, les classes de CE2 et CM1 ont visité le petit bourg de Vic sur Seille et notamment le musée consacré au peintre lorrain Georges de la Tour. Une animatrice a expliqué aux enfants attentifs, les secrets de la réalisation d'un des chefs d'œuvre de l'artiste.

Au retour, les écoliers ont fait un bond en avant de plusieurs siècles, pour se plonger dans le XX^{ème} et découvrir la vocation militaire de défense, du fort de l'Aisne, à Verny.



Les munitions qu'il ne faut ramasser sous aucun prétexte.



Les chambres des soldats

Ces mêmes classes ont pu bénéficier d'un cycle de sept semaines, consacré à parfaire leur maîtrise de la bicyclette ; ce projet en partenariat avec Metz Métropole est en lien avec le développement durable puisqu'il vise à inciter les plus jeunes à utiliser des moyens de déplacement non polluants.



Des exercices de maniabilité à bicyclette

Les enseignants remercient les parents intervenants pour leur bonne humeur pendant ces matinées, malgré une météo qui ne fut pas toujours favorable.

Le mois d'octobre voit traditionnellement se dérouler notre Marath'école qui toute proportion gardée « rivalise » avec le Metz Mirabelle Marathon !





Au coude à coude



Trop facile !



Une belle médaille est venue récompenser les efforts de chacun



Trois classes de l'école ont découvert dès la rentrée des vacances de la Toussaint que St Nicolas était passé en avance !

En effet, des tableaux numériques interactifs, financés par le SIVOM et des aides complémentaires de l'Etat, sont venus compléter les moyens mis à disposition des enseignants pour aider les enfants dans leurs apprentissages.

de Marc Chagall

Pour préparer la commémoration du 11 novembre, les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à Verdun le 5 novembre. Les lieux de mémoire et la visite de la citadelle ont passionné les élèves. Le directeur en profite pour remercier l'AIPE pour la prise en charge du cout du transport.



Dans la tranchée



Dans la citadelle de Verdun



Vue sur l'ossuaire de Douaumont depuis la tour



Lundi 11 novembre beaucoup d'élèves volontaires ont participé activement à la cérémonie de commémoration du 11 novembre à Fleury.



Tous les élèves de l'école vous souhaitent un Joyeux Noël et un heureux Nouvel An.





Des activités variées au service de la scolarité

Le 17 septembre dernier s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Association Intercommunale des Parents d'Elèves. Comme chaque année, les membres du bureau de l'association ont été élus. Amandine Grigoletto est la nouvelle présidente, Audrey Choley vice-présidente, Audrey Monnier secrétaire, Céline Laurent trésorière, Sarah Muller Strecker et Adeline Ancel seront en charge de la communication.

La première activité de cette année pour le jour d'Halloween a déjà eu lieu et a remporté un vif succès, 75 enfants se sont costumés et ont pu s'amuser en traversant le tunnel de l'horreur, en fabriquant des bilboquets diaboliques ou encore en se régaland des nombreux gâteaux préparés par les membres de l'association.



S'appuyer sur l'expérience et toujours se renouveler.

Pérenniser l'action de l'association en proposant tout au long de l'année des événements, pour certains désormais traditionnels et d'autres inédits, aux enfants et à leurs parents est notre priorité. L'objectif est, lui, immuable : récolter des fonds pour accompagner et soutenir le groupe scolaire dans le financement de sorties pédagogiques (ex : financement des moyens de transport, participation aux frais d'entrée lors des sorties) et d'achat de matériel pour l'école (ex : achat de vélos pour les maternelles). Le but est d'offrir aux enfants un environnement stimulant et de marquer les temps festifs de l'année (Saint Nicolas, Noël, Carnaval, Pâques...)

Nous vous proposons ci-dessous de découvrir le planning provisoire de nos activités de cette année.



Afin de proposer des activités toujours plus adaptées, nous avons mis à disposition des classes des boîtes à idées à travers lesquelles les enfants peuvent nous exprimer leurs attentes et leurs idées !

Nos bénévoles mettent leur temps et leur dynamisme au service des enfants de nos villages et tiennent à remercier les parents qui donnent un coup de pouce à l'occasion.

Nous sommes toujours heureux de sentir les gens investis et de partager des moments avec les enfants et parents de nos communes. Alors n'hésitez pas à venir grossir les rangs ponctuellement, notamment lors de la kermesse de fin d'année qui se déroulera **le 27 juin prochain**.

Tous les membres de l'AIPE restent à votre disposition et vous souhaitent une belle année en leur compagnie. En attendant de se retrouver lors de nos différentes manifestations, nous vous souhaitons d'ores et déjà de

BONNES ET HEUREUSES FÊTES DE FIN D'ANNEE

L'équipe de l'AIPE

Association Fleury Loisirs

Section Tennis de Table

Plutôt qu'un long discours pour décrire notre section, donnons la parole à Thierry, un nouvel inscrit, qui nous fait part de son ressenti.

« Bien que mon expérience et mon âge soient un garant de sérénité, c'est avec une légère appréhension que je me suis rendu à la première séance d'entraînement de ping-pong.

Questionnements générés par mon mental qui se demandait comment se fait l'intégration des nouveaux joueurs, quel est leur niveau général ...etc...

Toutes ces interrogations ont été rapidement balayées dès les premiers contacts. Poignées de main, sourires, mise à l'aise m'ont conforté quant à mon choix de ce club.

Ayant été membre de beaucoup de clubs de par ma pratique de nombreuses disciplines, je dois bien avouer que j'ai rarement constaté un accueil si chaleureux. J'ai ressenti beaucoup de bienveillance, d'authenticité et de simplicité. D'autres parts je constate, après quelques séances, la diversité des joueurs en matière d'âge et de niveau, et surtout, ils jouent tous ensemble ! Ce qui me ravit.

Au-delà de ces constatations, les infrastructures sont au top : grand espace, vestiaires, douches...

Il ne me reste plus qu'à profiter. »



Fleury Football Club

En ce début d'été, la saison footballistique se termine tranquillement pour le club local. Au menu : apéro, grillades, matchs de foot et bonne humeur. Tout le monde est convié, parents, enfants, bénévoles, supporters ... Et tous ont partagé ce moment de convivialité.

Mais avant cela, avait lieu la traditionnelle assemblée générale... Et c'est bien là que se joue l'avenir de notre club. Après la clôture de la saison écoulée, il est temps d'évoquer la saison 2019/2020, effectifs, objectifs, manifestations à venir... Mais surtout l'élection d'un nouveau comité directeur qui va donner un souffle nouveau au FFC. Il se compose comme suit :

Cédric Subra, président

Romuald Biegel et Julien Pajak, vice-présidents

Thibaut Naudin, Coordinateur football jeunes

Mickael Duclos, secrétaire et Frédéric Weber secrétaire adjoint

Christophe Francus, trésorier et Sylvain Jacquemin trésorier adjoint

Fesal Ali, responsable sponsoring et partenariat et Lionel Fillau son adjoint

Valérie Ratinet, responsable buvette

Fort de cette nouvelle organisation, et après des vacances bien méritées, il est temps de reprendre du service, fin juillet pour les séniors et fin août pour les jeunes.

Cette année encore, le club poursuit sa lente évolution.

Nous engageons une deuxième équipe sénior en championnat D4 (nous comptons dorénavant plus de 40

licenciés adultes !), et au niveau jeunes nous comptabilisons 4 équipes (1 en U13/U12 (et U11), 2 en U9/U8 et 1 en U7/U6) pour également une quarantaine de licenciés.

Nos jeunes se portent très bien sur les différents plateaux, et ce, grâce à ses éducateurs. Nos jeunes peuvent se réjouir d'avoir des coaches dévoués, impliqués et toujours disponibles. Thibaut Naudin, Manu Zaaïem et Stéphane Guthmuller en u6/u7, Lionel Fillau, Julien Pajak, Allan Dill et Romuald Biegel en u8/u9 et les nouveaux venus Cédric Baumgartner, Julien Cayuela et Loïc Godart en u12/u13, forment pour cette saison l'équipe éducative pour le football réduit.

Nos adultes ont également repris la compétition et les coaches Manu Zaaïem et Julien Brun gèrent le groupe de main de maîtres. L'équipe réserve, nouvellement constituée, évolue en championnat de D4 et est en phase d'apprentissage. Elle travaille déjà pour préparer les saisons à venir. Elle est positionnée dans le milieu de tableau de sa poule. Pour l'équipe fanion, l'entame de championnat est tonitruante. Le meilleur départ depuis sa création il y a 5 ans. Le FFC caracole en tête et encaisse peu de but, et l'équipe jouera les 32^{ème} de finale de la Coupe de Moselle. La saison est encore longue mais si tout le monde continue à travailler et si tout le monde tire dans le même sens, l'objectif de la montée sera réalisé au printemps 2020. Alors on bosse, on ne lâche rien et on n'oublie pas :

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin



KANY CLUB de FLEURY : toujours en pleine forme !

Le Kany-Club de Fleury est une association de vétérans qui pratique le football loisir qui a été créé le 5 septembre 1986, par une bande de copains habitants à Fleury. Le nom du club a été choisi suite au surnom du président fondateur Claude Bouvy dit kany. Par la suite, des personnes extérieures à la commune ont rejoint le club.

En préambule de la dernière assemblée générale de l'équipe de football vétéran du Kany-Club de Fleury.

André Kremer, Président du Club depuis 2002, a remercié : les joueurs, les bénévoles présents tout au long de la saison, les 25 sponsors qui nous aident depuis de nombreuses années, le Conseil Régional, le Conseil Général et la municipalité pour l'entretien du terrain ainsi que la commune de Pouilly pour le prêt de leur salle des sports pour les entrainements en hiver.

Le club a été très actif au niveau des manifestations sur la commune de Fleury en 2019

Le club a organisé le mercredi 1^{er} mai 2019, un tournoi de sixte football vétérans en mémoire de Patrick Michaux et Daniel Becker sur le stade de Fleury avec la participation de 16 équipes de la Région Lorraine et de 25 sponsors.

Metz Devant Les Ponts a remporté ce tournoi.

Le club a participé à la fête Patronale de Fleury qui s'est déroulée le 7 et 8 septembre 2019

Lors du passage du Marathon de Metz, des membres du club se sont joints aux bénévoles qui se sont investis pour le passage des participants sur la commune de Fleury le 13 octobre 2019.

Le bilan sportif de la saison écoulée a été très positif :

De nombreuses victoires ont été obtenues sur les matchs joués contre les Equipes de la vallée de l'Orme, la vallée de la Fensch et de la Région Messine. Le club a participé



à 8 tournois en salle et sur terrain où les résultats ont été excellents. Les comptes du Club, présenté par son trésorier Francis Joly, pour cette saison écoulée, sont positifs et équilibrés.

Le nouveau comité pour la saison 2019/2020 se compose comme suit :

André Kremer président, Dominique Gaspard premier vice-président, Éric Wilhelm deuxième vice-président, Joly Francis trésorier, Joly Laurence vice trésorière, Isabelle Kremer secrétaire, Florian Hitz et André Kremer entraîneurs. Francis Joly responsable intendance, Patrice Vasseur et Fabrice Poirier commissaires aux comptes.

Les manifestations à venir :

Tournoi de sixte d'été du Kany club de Fleury se déroulera le vendredi 1^{er} mai 2020 toute la journée sur le stade de Fleury, en mémoire de Daniel Becker et Patrick Michaux, avec la participation de 20 équipes vétérans de la Région Lorraine et avec l'aide de 25 sponsors.

Si vous désirez nous rejoindre et partager nos activités dans un esprit convivial, contacter le Président du Club : André Kremer 06 14 84 59 81

Toute l'équipe du Kany-Club vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année



Association Sportive Tennis-Badminton de Fleury : La bonne année

Une infrastructure tant attendue :

Après plusieurs saisons privées de terrains extérieurs, le club de Fleury dispose dorénavant d'infrastructures dignes de ses ambitions et surtout de ses efforts pour multiplier ses offres : son seul objectif : inciter à la pratique du sport en compétition comme en loisir.

Le club a financé l'intégralité de l'éclairage et une partie des terrains.



Tennis Santé : une nouveauté à Fleury

Grâce à une formation à Nancy et à Reims en 2018, notre coach a suivi un programme pour appréhender différentes maladies : cardiovasculaire, diabète, obésité et cancer.



Deux programmes ont commencé depuis la rentrée. Notre objectif : promouvoir cette discipline qui permet de reprendre un sport que l'on a dû arrêter ou commencer en adaptant le matériel et l'approche.

Un super terrain, un temps de rêve, quoi de mieux pour terminer en beauté notre tournoi remporté par Nicolas Altmayer devant Olivier Kraemer.



**Aidez nous : Info et dons pour
Enfants Cancer Santé :
Mail : tc-fleury@hotmail.fr**

Le Cap vers la santé et la reconnaissance fédérale



Nouvelle initiative du club de Fleury :

Le Club de Fleury est à l'initiative des "Galaxies de l'Espoir". Il s'agit de permettre aux jeunes enfants de jouer régulièrement lors de rassemblements le samedi ou le mercredi dans la joie et la bonne humeur pour découvrir la compétition. Une partie des inscriptions ira à ENFANTS CANCER SANTE qui lutte contre le cancer chez l'Enfant.

Tous contre le cancer chez l'enfant

L'ASTB est à l'initiative d'un challenge permettant aux plus jeunes joueurs de se rencontrer lors de 10 séances. Une partie des frais d'inscription iront à la recherche contre le cancer et plus précisément à l'association Enfants Cancer Santé .

Mini tennis en Fête



SPORT POUR TOUS FLEURY POUILLY

La saison 2019/2020 est déjà bien entamée à » Sport Pour Tous « mais sachez qu'il est toujours possible de nous rejoindre ; 2 cours d'essai gratuits et sans engagement vous sont offerts. Profitez-en pour venir découvrir nos séances de sport santé bien être.



Cette nouvelle saison nous a apporté deux grandes satisfactions :

Tout d'abord, la mise en place de la séance « Pilates » a eu beaucoup de succès ; il faut dire que c'est une gym très tendance et accessible à tous les âges vu qu'elle s'apparente à la gym « dite douce ». Mais elle est très efficace, car elle fait travailler les muscles profonds et vous donne de la souplesse, de la maîtrise, de la concentration, de la fluidité, etc...

L'effectif des cours du soir a bien rajeuni ; la moitié des adhérentes ont en moyenne moins de 30 ans, et, l'autre moitié s'échelonne de 40 à 65 ans.

Tout cela est bien encourageant et stimulant.

Petit rappel de nos activités :

Lundi matin de 9H15 à 10H15 séance A.G.E.E.*

Lundi soir de 18H15 à 19H15 séance A.G.E.E.*

Mardi soir de 20H15 à 21h15 séance A.G.E.E.*

Mercredi soir de 18H30 à 19H30 séance Pilates

Jeudi matin de 9H15 à 10H15 séance A.G.E.E.*

Jeudi soir de 19h30 à 20h30 séance Latino Style Zumba.

*(A.G.E.E. : Activité Gymnique d'Entretien et d'Expression)

Renseignements et contacts :

Evelyne Mallinger : tél : 03.87.52.68.03

Martine Derruau : tél : 03.87.52.61.64

Françoise Deutsch : tél : 03.87.52.56.06

Mail : sportous.mdruo@gmail.com

Consultez nos pages perso sur :

<http://www.vernois57.free.fr> (rubrique sport)

Ou sur Google :

vernois57 rubrique associations sport pour tous.

Notre cotisation abordable, vous permet de participer à nos 6 cours ; vous pouvez régler en plusieurs fois et nous acceptons les chèques vacances et les coupons sport ANCV pour les règlements.

Des moments festifs sont organisés par l'Association pour ses adhérents : soirée de Noël, soirée de fin de saison dans une ambiance des plus conviviale et joyeuse.

En 2019, Sport Pour Tous a participé activement au Forum des Associations ainsi qu'aux fêtes patronales de Fleury et de Pouilly.

En cette fin d'année toute proche, le comité de Sport Pour Tous, vous souhaite une bonne année 2020.

Dans l'attente de se revoir,



Pour le Chœur mixte **Vibrations** de l'association **La Villageoise**, la saison 2018-2019 s'est terminée en beauté... mais sous la canicule, avec un Concert en plein air le 6 juillet dans les Jardins fruitiers de Laquenexy, dans le cadre de « Sites en scène ».

Cette nouvelle saison a commencé par un Concert à Clouange le 28 septembre où nous avons présenté notre nouveau spectacle de chant choral « Des fourmis dans les pieds »...sur le thème de la danse ! C'est un moment musical alliant le chant choral et la musique vivante. Nous avons en effet intégré 4 musiciens à notre groupe. (Basse, guitares, clavier, percussions).

Nous continuons avec 3 concerts au TRAM de Maizières-lès-Metz le 16 novembre, à Woippy au bénéfice de la Banque Alimentaire le 13 décembre et à Rosselange le 2 février 2020.

Le dynamisme de **Vibrations** n'est plus à démontrer !...car il faut ajouter la « Journée GOSPELS de NOËL » à **Fleury** le 24 novembre à la salle polyvalente...qui s'est terminée dans une ambiance chaleureuse par une Aubade à 18h...sans oublier un week-end chantant avec le Chef de chœur Québécois Marc André Caron...également à Fleury les 7 et 8 mars 2020.

Nous attendons tous les choristes, et tous ceux et celles qui veulent nous rejoindre, tous les vendredis à 20h30, dans la Salle du Préau de l'Ecole Chagall à Fleury, lieu de nos répétitions. Nous accueillerons avec plaisir les voix d'hommes, basses et ténors qui nous manquent !...

N'hésitez pas à retrouver notre actualité sur  Vibrations Chœur Mixte, **Vibrations** est dirigé avec passion par **Anne Victorion**. A bientôt !



Rentrée 2019 pour l'association Sport Culture Loisirs de Fleury

La saison 2019-2020 est déjà bien entamée. Toute l'équipe de bénévoles de l'association S.C.L. est très heureuse et fière d'accompagner ses nombreux adhérents dans leurs activités diverses. Que vous soyez des fidèles de l'association depuis des années ou que vous ayez intégré les cours depuis peu, nous vous remercions toutes et tous pour votre participation et votre enthousiasme.

Avec S.C.L., vous plongez dans un bain de bonne humeur et de convivialité tout en prenant soin de votre corps. A vous les cours de zumba, body sculpt et Intensi-T plus rythmés ou le pilâtes et le yoga plus « zens », mais tout aussi efficaces ! Sans oublier la gym douce qui rencontre toujours un franc succès ! Vous trouverez toujours à S.C.L. une activité qui vous correspond.

Vous profitez de l'expérience et de la bienveillance d'enseignants confirmés. Nous en profitons d'ailleurs pour féliciter notre animatrice Karine Mercier, dont l'équipe a remporté la médaille d'or aux championnats du monde master d'aviron en septembre dernier à Budapest.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous souhaitez nous rejoindre pour le 2ème trimestre !

Bonne fêtes de fin d'année à toutes et à tous !



Association Française des Premiers Répondants

Une application innovante pour faire battre des cœurs :

Imaginé par l'Association Française de Premiers Répondants, l'application AFPR a vu le jour le 1^{er} octobre 2018 afin d'augmenter les chances de survie lors d'un arrêt cardiaque.

L'Association Française de Premiers Répondants est née de l'initiative de sapeurs-pompiers et d'infirmiers mosellans motivés par la volonté de sauver des vies en réduisant le temps de réponse entre l'arrivée des secours et la réanimation cardio-pulmonaire lors d'arrêt cardiaque.

L'objectif est de diminuer significativement la mortalité liée à l'arrêt cardiaque en France. Il faut savoir que les arrêts cardiaques tuent 50 000 personnes par an, en France, soit 150 décès par jour.

La durée moyenne d'arrivée des secours est de 9 minutes...

Dans 80 % des cas, les arrêts cardiaques ont lieu à domicile. La première chose à faire est bien sûr d'appeler les secours.

Mais comment faire intervenir les personnes formées aux premiers secours qui se trouvent à proximité ? En faisant appel à des Premiers Répondants (des personnes formées aux gestes qui sauvent), qui pourront ainsi débiter la réanimation cardio-pulmonaire le plus tôt possible.

Ils interviendront entre le déclenchement de l'alerte par un témoin et l'arrivée des secours.



Chaque minute sans réanimation c'est 10 % de chance de survie en moins. Une précocité d'action est le gage d'une amélioration significative du pronostic de survie.

Pour parvenir à cela il faut :

Informer la population de l'existence de ce nouveau maillon dans la chaîne des secours. **Recruter** des bénévoles pour développer un réseau de personnes

formées à intervenir lors d'un arrêt cardiaque. **Les mettre en lien** avec les secours. **Assurer un suivi** des Premiers Répondants en cas de problème pour permettre à chacun de bénéficier d'un accompagnement.

Se trouver au bon endroit, au bon moment...

Le déclenchement des Premiers Répondants se fait par une **alerte envoyée sur notre serveur** dès que le 15 ou le 18 a notion d'un arrêt cardiaque. L'application **géolocalise alors les Premiers Répondants à proximité** et leur donne l'alerte. Le Premier Répondant **valide sa disponibilité, et est guidé jusqu'au lieu d'intervention**. L'application permet de **trouver et alerter** les Premiers Répondants à proximité du lieu de l'arrêt cardiaque puis **de les guider** jusqu'à celui-ci. Pas de système d'astreinte : il suffit de se trouver au bon endroit, au bon moment pour sauver une vie, L'application lui indique également le **défibrillateur public le plus proche** : l'arrivée précoce d'un défibrillateur auprès d'une personne en arrêt cardiaque **double ses chances de survie**.

L'application dispose de deux interfaces/fonctionnalités distinctes :

- Une **interface dédiée** pour les Premiers Répondants en cas d'intervention
- Des **fonctionnalité pour tous**. Appeler les secours et être géo-localisé, trouver une formation de secourisme proche de chez soi, réviser les gestes de premiers secours.

Qui peut devenir Premier Répondant ?

Professionnel de santé, Secouriste, Sapeurs Pompiers, Toute personne titulaire d'un PSC1 désirant participer à cet engagement citoyen.

Contact :

Site : www.afprappli.com ; mail : contact@afprappli.com ; facebook : [fb.com/afprappli](https://www.facebook.com/afprappli) ; twitter : [@afprappli](https://twitter.com/afprappli)

FLEURY Événement

RL du 14.10.2019

Le jour où le village relaie l'esprit marathon

Ce dimanche, le Marathon Metz-Mirabelle n'a pas fait que passer à Fleury. À mi-chemin entre le départ et l'arrivée, c'est ici que les relayeurs des 10 et 20 km se sont passés les témoins. Guidés par des bénévoles aguerris.

Entre le village des relayeurs des 4 X 10 ou 2 X 21 km du Marathon Metz-Mirabelle induit quelques désagréments. Dès 8 h et jusqu'au passage de la voiture-balai, plus question de circuler. Route départementale barrée à l'entrée comme à la sortie. Pas un coin de rue sans une barrière et des bénévoles bien coachés. Sécurité oblige, les consignes sont strictes.

Une journée entre parenthèses

« On sait qu'il ne faut rien prévoir jusqu'en début d'après-midi. Mais c'est sympa, les enfants sont contents et moi aussi, car, heureusement, je ne travaille pas aujourd'hui », sourit Tiffany, infirmière de son état. Au café du Couraill, deux bonnes heures avant le raz-démarré des coureurs à pied, Laurent se sent un peu seul. Aucun client à l'horizon. Le cafetier prend son mal en patience, tandis que Gigi, l'animateur, règle sa sono. À 85 ans et des poussières, il fait partie des nombreux bénévoles du tissu associatif local mobilisés pour assurer l'accueil et la sécurité des coureurs à pied. Aux avant-postes, le maire, Jean-Paul



Centre névralgique du Marathon Metz-Mirabelle, à 21 km de l'arrivée, Fleury et ses associations ont une nouvelle fois prouvé leur sens de l'organisation. Photo RL/Marie-Odile CHÉRY

Eckenfelder, et son adjoint, Jean-Claude Briand, référent responsable des opérations. Autant de forces vives rompues à l'exercice depuis que le village du Sud messin sert de point d'étape à l'événement sportif et populaire. Même les écoliers ont été mis à contribution. Mis bout à bout, leurs dessins forment une grande banderole.

Entre excitation et stress

Il est 10 h 08. Comme sur coussins d'air, les dossards 101, 102 et 108 arrivent bille en tête. Devant la salle polyvalente,

hormis quatre abandons, les forçats du bitume ne feront que passer. Tout juste arrivés de Metz en bus, dans leur zone respective, les relayeurs, eux, n'ont plus qu'à attendre le passage des témoins. Entre excitation et stress. « On a hâte de franchir la ligne d'arrivée à Metz », soufflent Laura et sa copine Aurélie, prêtes pour boucler 22 bornes « en un peu moins de deux heures trente ».

« Ici, c'est Fleury ! » Au micro, l'entraîneur de l'ASCM Jean-Michel Bertoloso annonce l'arrivée du deuxième relayeur des 4 X 10 km. Dossard

3072, il s'appelle Nathan et court pour Metz-Triathlon. Fier d'avoir doublé quelques « full distance » et content d'avoir passé le relais à son pote Thomas. Déjà parti à fond de train.

Au fil des minutes, le rythme s'accélère. Les aboyeurs égrenent les numéros de dossards. Ça défile, ça cafouille parfois. Alors on se hèle, on se cherche. Une bise, une claque dans le dos. Fourbes, les premiers relayeurs se jettent sur le stand ravitaillement. Encore frais comme des gardons, leurs successeurs entament leurs premières foulées en direction de

Cuvry. « Allez, allez, ça va le faire ! »

À 11 h 30, les rangs se sont clairsemés dans les deux zones relais. Retour vers Metz en bus pour celles et ceux qui en ont fini. Plus ou moins exténués. Mais surtout satisfaits de l'organisation que la plupart qualifie « d'impeccable ». Midi sonne au clocher de Fleury. Privés de sortie, les habitants devront encore un peu patienter. Seul le dernier relais et le passage de la voiture-balai sonneront le retour à un dimanche normal.

M.-O. C.



Lui a couru en Marie-Antoinette ! Cela mérite une photo avec l'animateur du jour, Jean-Michel Bertoloso. Photo RL/Marie-Odile CHÉRY

9

Neuf bus de 72 places ont été spécialement affrétés pour convoyer les relayeurs. De Metz à Fleury puis de Fleury à Metz, via l'A 31, Cheminot et Verny. Un parcours forcément rallongé puisque la circulation était totalement coupée sur le parcours du marathon.



Les relayeurs des 4 X 10 et 2 X 21 km encouragent les marathoniens. Photo RL/Pascal BROCARD

FLEURY Loisirs **RL du 30.09.2019**
Voulez-vous courir en groupe ?

La commune de Fleury est connue dans le sud messin pour sa participation annuelle au marathon de Metz Mirabelle, puisqu'elle en est l'une des étapes. Et dans le village, il y a comme partout des pratiquants qui s'adonnent à la course à pied, de manière souvent individuelle. Jérémÿ Stcherbinine, sapeur-pompier professionnel à Pont-à-Mousson, propose de fédérer les adeptes de la course pédestre et autres traileurs. « Dans le cadre de l'association Fleury Loisirs, le président, Aimé Gentil, nous accueille comme une nouvelle section, indique Jérémÿ Stcherbinine. Cela permet d'être couvert au niveau assurances pour nos entraînements. Nous utilisons le réseau Facebook pour communiquer et placer des rendez-vous pour les sorties et pour des conseils de préparations aux courses sur routes,



Jérémÿ Stcherbinine, propose de se regrouper afin d'échanger au niveau des pratiques d'entraînement et surtout de ne plus courir seul. Photo RL.

mais aussi dans la nature, comme les trails. La proximité de la forêt de L'hôpital nous permet de nous entraîner dans les chemins, ce qui est moins traumatisant

pour les articulations et le dos des coureurs ». Contact : Page Facebook Courir à Fleury-57, 06 37 83 28 05.



FLEURY RL du 18.12.2019
La restauration de l'orgue se poursuit
 Une première tranche des travaux avait déjà été votée lors du conseil municipal de février 2018. Il s'agissait de réparer le moteur du ventilateur de l'orgue de l'église de la Nativité de la Vierge, de Fleury, qui a été construite en 1962 par l'architecte Pingusson. « Une deuxième tranche de cette restauration est en cours, elle concerne le système de régulation de pression, dit le facteur d'orgue. J'ai aussi démonté toute la tuyauterie, réparé toutes les fuites et tout remonté, il y a 702 tuyaux. » Le temps de travail est estimé à trois semaines. Photo RL.



FLEURY RL du 09.10.2019
Concours des maisons et villages fleuris : les époux Kremer et Perrin récompensés
 Les lauréats du concours 2019 des maisons et villages fleuris, organisé par l'Amicale des élus du Sud messin, sont, pour le village de Fleury, M. et M^{me} André Kremer et M. et M^{me} Julien Perrin. Une belle récompense pour ces passionnés des parterres floraux qu'ils aménagent avec goût, originalité et patience. Photo RL.



FLEURY RL du 16.10.2019
Les passages piétons ont été rénovés
 La société Signature a procédé à la rénovation de sept passages piétons et d'un stop. Jean-Claude Briand, adjoint responsable de la voirie, a suivi comme d'habitude le chantier. « Les ouvriers communaux ont déjà rénové les "cédez-le-passage" et les "stop" ainsi que les tracés de parkings. Le coût des travaux pour la commune est de 1 524 € HT. » /Photo RL.



FLEURY Cadre de vie **RL du 17.12.2019**
Une troisième fleur pour la commune
 Le maire, les adjoints, les bénévoles et les agents municipaux contribuent chacun à leur manière à l'embellissement de la commune de Fleury. Photo RL.

Engagée dans une démarche d'embellissement de ses quartiers, la commune de Fleury, labellisée une fleur en 2005 et doublement décorée en 2015, vient d'obtenir la troisième fleur, la plus haute distinction.

Démarche cohérente
 « Fleury est volontairement engagée dans une politique globale de développement durable et de préservation de la biodiversité », explique Jeanine Leclerc, adjointe au maire. On peut citer l'extinction nocturne de l'éclairage de la voirie, un hôtel d'hivernelles, et une gestion raisonnée de l'espace public qui vient d'être estampillée

par l'obtention de deux *Libellules* (sur trois possibles) dans le label *Communes nature démarche zéro pesticide* en 2019. Depuis de nombreuses années le nettoyage s'effectue à la binette plus aucun produit chimique n'est utilisé. Les déchets végétaux sont compostés, les branchages sont broyés et utilisés en paillage, ce qui limite fortement les arrosages des parterres de fleurs et plantes qui sont majoritairement des espèces vivaces moins assoiffées. »

Un budget infime
 Olivier Viller, responsable technique détaille : « Avec mes trois collaborateurs nous disposons de peu de moyens fi-

nanciers nous pratiquons essentiellement des travaux manuels aidés par des bénévoles du village. Christiane, Monique, Brigitte et Yves viennent nous donner un coup de main notamment au printemps, pour les semis. Une serre nous permet de produire à moindre coût les plants.

Pour un village jardin
 « Fleury veut être un village jardin, dit le maire, le Plan local d'urbanisme (Plu) de la commune contient des espaces plantés et arborés à conserver, un espace boisé et des haies naturelles qui confortent une diagonale verte, vectrice d'aménité. »

QUE FAIRE EN CAS DE DÉCOUVERTE D'UN ENGIN EXPLOSIF ?

1 – Qui appeler ?

Toute découverte d'engin explosif doit être signalée au 17 (Centre de traitement des appels de la Police et de la Gendarmerie).

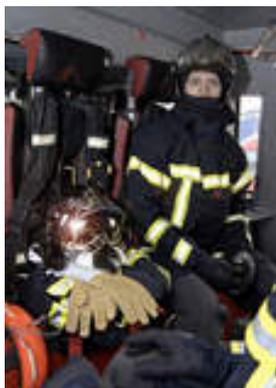
2 – Que faire ?

- En appelant le 17, le découvreur précise la nature de l'engin (arme, munition, obus, grenade ...), la taille (longueur et diamètre), le lieu précis de la découverte et ses coordonnées téléphoniques (fixe et/ou portable).
- La Police ou la Gendarmerie envoie, si nécessaire, une patrouille sur les lieux pour évaluer la situation et photographier l'engin explosif.
- La Police ou la Gendarmerie transmet les informations et les photos à la Préfecture qui établira une demande d'intervention auprès du Centre Interdépartemental du Déminage de Versailles.
- La patrouille, envoyée sur place, vérifie que les mesures conservatoires sont prises dans le respect des consignes suivantes :
 - ne pas manipuler l'engin suspect et/ou explosif ;
 - pour un obus, le recouvrir de terre ou de sable (le



- protéger et la masquer de la vue) ;
- baliser l'engin (pour éviter toute action sur l'engin) ;
- éventuellement mettre en place un système de protection afin que le public ne puisse pas toucher l'engin ;
- ne pas se fier aux « connaisseurs » !
- en cas de doute, demander à la Préfecture d'être mis en contact avec les démineurs pour avis.

Ces mesures conservatoires devront être appliquées jusqu'à l'arrivée des démineurs qui planifient le ramassage selon toutes les demandes qui leur sont adressées par les préfetures.



**Une place vide, la mission s'arrête ! Rejoignez-nous !
Devenez sapeur-pompier volontaire !**

Les sapeurs-pompiers volontaires sont des hommes et des femmes qui, en marge de leurs activités professionnelles, de leurs études ou de leurs loisirs, s'investissent pour porter secours.

Formés à l'ensemble des interventions, ils assurent des astreintes au sein de leur centre de secours et perçoivent pour cela une indemnité compensatrice en réalisant des missions auprès de la population locale.

En Moselle, 4000 sapeurs-pompiers volontaires, hommes et femmes de tous âges et de tous horizons, partagent ce même engagement auprès de 650 pompiers professionnels, dans les grandes

agglomérations.

Un manque de sapeurs-pompiers volontaires peut mettre en péril la distribution des secours.

...Aujourd'hui nous avons besoins de vous...

Le Centre d'interventions de Verny c'est 33 sapeurs-pompiers volontaires dont 5 femmes, 500 interventions en secours à personnes, incendies et interventions diverses.

...Venez rejoindre nos rangs...



**Centre d'interventions de
VERNY**

Tél : 03.87.55.91.85

**Chef de Centre : Capitaine
BECK Aurélie**

Port : 06.74.18.15.03

Mail : ver@sdis57.fr



le 13 octobre 2019, Le marathon de Metz Mirabelle a traversé le village de Fleury. Cinquante bénévoles ont été réparties sur l'ensemble du parcours communal pour le sécuriser, pour guider les coureurs au niveau des points relais et assurer leur ravitaillement.

Le coordonnateur local remercie tous ceux qui ont permis la réussite de cette édition, les bénévoles, les animateurs musiciens qui ont égayé le parcours, les enfants qui l'ont décoré avec leurs dessins et les spectateurs venus en nombre pour encourager les coureurs .

Le 5 décembre en Préfecture de Metz, la médaille Jeunesse et Sport et de l'engagement associatif a été décernée à deux habitants de Fleury par Monsieur le Préfet de la Moselle .

Il s'agit de :

Mme Blum Jacqueline (médaille d'argent) et M. Turon Pierre (médaille d'or).

Cette médaille récompense le travail remarquable et trop souvent sous-estimé de ces nombreux bénévoles engagés dans la vie associative dédiée à la jeunesse et au sports.

La municipalité félicite les deux récipiendaires.



L'expérimentation du TAD, Transport À la Demande, n'ayant pas reçu le succès escompté, le projet est abandonné.

La Communauté de Communes du Sud Messin réfléchi à d'autres dispositifs permettant la mise en place de moyens de transport partagés plus souples et plus interactifs.

Infos pratiques



La **Pierre blanche** est un nettoyant naturel multi-usage, à base de savon de Marseille et d'argile. Elle possède de nombreuses vertus. **Économique** (car réalisée à partir de produits

très bon marché et parce qu'elle se conserve bien dans le temps). **Écologique** (elle n'utilise presque pas de produit industriel chimique), elle est également **antiseptique** sans toutefois nuire aux micro-organismes qui sont utiles à maintenir un environnement sain. C'est un allié **anti-calcaire** pour les robinets de cuisines, de salles de bains et pour nettoyer un évier en inox.

Enfin, elle **dégraisse**, même à l'eau froide, et vous sera d'un grand secours au moment de nettoyer votre four ou la grille du barbecue.

Elle a une **action abrasive** (mais suffisamment douce pour ne pas rayer). Elle peut **même être utilisée sur des surfaces fragiles** comme les plaques vitrocéramiques, **les miroirs** de la salle de bains. elle n'est **pas corrosive**, elle n'attaque pas les surfaces ni même votre peau (vous pouvez vous en servir sans même porter de gants de ménage).

Toutefois, la pierre d'argile est **déconseillée sur les bois** ou autres matières poreuses sur lesquels elle pourrait laisser une trace blanche. En cas de doute, procédez à un essai sur une petite surface.

Les nombreuses applications de la pierre blanche lui permettent de **remplacer bon nombre de vos produits ménagers**

Il est possible de l'acheter en grande surface, mais le mieux reste de la fabriquer soi-même :

Il vous faut mélanger dans un pot :

2 cuillère à soupe de Blanc de Meudon

1 cuillère à soupe de savon noir

1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude

5 gouttes d'huile essentielle de citron (bactéricide et antiseptique, il donne une bonne odeur)

Bien mélanger l'ensemble pour obtenir une pâte épaisse et sans grumeau

Mettez cette pâte dans un pot (en verre, en plastique ou en métal) et laissez sécher pendant deux jours.

Pour l'utilisation, humidifiez une éponge à l'eau froide et passez-la sur votre pierre. Laver la surface à nettoyer, rincer et sécher

Laissez sécher avant de refermer votre pot, et conservez ainsi votre pierre blanche pendant de longs mois.

Le Christstollen :

A consommer sans modération !

250 g de farine

100 g de sucre semoule

5 g de sel fin

10 g de levure chimique

1 oeuf

50 g de fromage blanc

50 g de crème épaisse

90 g de beurre

1 g de noix de muscade

1 g de cardamome

1 demi zeste de citron

50 g de cédrat confit ou orange ou citron confit

100 g de raisins secs, 50 ml de rhum

50 g d'amandes brutes entières

pour le sirop :

25 g d'eau, 25 g de sucre, 15 g d'alcool de fruits, 10 g d'essence de fleur d'oranger

pour la finition 75 g de sucre semoule, 20 g de sucre glaces, 30 g de beurre fondu

La veille on prépare ses fruits confits et les raisins

on les fait macérer dans le rhum



on fait griller les amandes et

on les concasse après refroidissement

Procédé :

on tamise la levure chimique avec la farine

on ajoute le sucre, le sel, les œufs, le fromage blanc, le beurre tempéré en dés, les épices et les zestes

on mélange à la main ou au batteur à la feuille jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène

on ajoute les fruits confits macérés et les amandes concassées

on laisse reposer au réfrigérateur pendant une heure

on commence le façonnage :

on fait une boule

on l'aplatit et on la replie en deux comme un chausson

on préchauffe le four à 160° et on fait cuire pendant 35 minutes.

On prépare le sirop en mélangeant tous les ingrédients.

A la sortie du four, on badigeonne de sirop.

Finition

Après refroidissement on badigeonne le christstollen de beurre clarifié.

on le saupoudre de sucre semoule puis on saupoudre de sucre glace.

Ils sont nés, se sont mariés, nous ont quittés.

Voici l'État Civil du 12 décembre 2018 au 11 décembre 2019.

Naissances



STOCK Agathe	12 décembre 2018
SCHREIBER Milo	18 décembre 2018
BONFICO Maël	12 janvier
VELTRI Julia	02 mai
MANGENOT Hugo	11 mai
PERRIN Faustine	16 juin
LELIÈVRE Jules	14 juillet
SPENA Raphaël	17 juillet
DOUCET Chloé	17 novembre

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux petits Fleuriers.

Mariages

SECHI Véronique et BARANSKI Pascal	22 juin
HOUVER Cassandre et PAYOT Romain	27 juillet
GAUCHEROT Lisa et FRANÇOIS Sébastien	27 juillet
CHRISMENT Justine et BOËS Guillaume	27 juillet
ALBERT Cyrielle et JOLY JérémY	17 août



Nous présentons, aux jeunes époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Décès



MENGOZZI Bruno	10 janvier
TOUVENOT Robert	17 janvier
BRIFFLOT Guy	30 avril
BERNARD René	09 août
GREINER née RENAULD Michelle	09 septembre
STREIT Patrick	30 septembre
GERMAIN Claude	12 octobre
SANDRAS Yannick	15 octobre

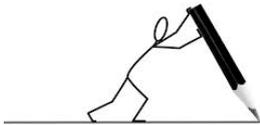
Nous renouvelons nos condoléances aux familles.

Pour information : s'agissant des parutions d'articles d'état-civil dans le Républicain Lorrain, il est à noter que ces annonces sont soumises au préalable à l'accord des familles.

Jeux

6		7		3		2
	3		1	6		
4	1			7	5	
	3	8	1			7
	6				8	
5		4	2		9	
	4	5		6	9	
		6	4	8		2
8	6		9		5	

4		3		5		6
	3		9	2		
7	5			9	3	
	6	8	1			2
	4				1	
8		2	9		7	
	7	8			3	4
			9	7	2	
2	6			3		5



		3	4		
	5		6		8
		1	8		



6		2		5	3		
	4		9	7			1
8	5			9	4		
	3	7	2			9	
	7				3		
5		8	9		7		
	5	1			3	6	
		4	2		1		
2	9			5			4

		7		1		5	9
			1		9	8	6
		8	1			6	4
	2		6	8			5
	1					9	
5		4	1		3		
	9	5			3		2
			9	2	8		
2	8			4			1

6	0	2	7	4	9	3	1	5
1	9	3	2	8	5	6	4	7
4	5	7	3	1	6	8	2	9
2	3	0	8	5	1	7	6	4
5	1	4	6	7	3	2	9	8
7	0	8	9	2	4	1	5	3
3	2	6	4	9	7	5	8	1
9	7	1	5	6	8	4	3	2
8	4	5	1	3	2	9	7	6

8	2	9	3	7	5	6	4	1
7	5	4	1	6	8	2	3	
1	6	3	4	2	8	5	9	7

6	9	3	1	5	1	2	4	7
5	4	2	7	9	6	3	1	8
7	8	1	3	4	2	5	9	6
9	6	8	1	6	3	4	7	2
2	6	7	5	8	4	9	3	1
1	3	4	2	7	0	8	5	6
8	1	5	9	3	6	7	2	4
3	7	5	4	2	0	1	6	9
4	2	9	8	1	7	5	6	3

SUDOKU

Solution du jeu précédent

Agenda des manifestations

- Samedi 11 janvier 2020
Les Vœux du Maire Salle ronde à 10h30
 - Samedi 25 janvier 2020
Repas des seniors organisé par la commune
 - Samedi 7 et dimanche 8 mars 2020
Week end chantant organisé par la Villageoise
 - Dimanches 15 et 22 mars 2020
Élections Municipales
 - Dimanche 22 mars 2020
Brocante puériculture organisée salle polyvalente par l'AIPE
 - Vendredi 1^{er} mai 2020
Tournoi de sixte de football organisé par le Kany Club
 - Mercredi 8 mai 2020
Marché fermier organisé par le Comité des Fêtes
 - Samedi 13 juin 2020
Feux de la Saint Jean organisés par l'Association Sportive Tennis Badminton
 - Samedi 27 juin 2020
Kermesse de l'école organisée par l'AIPE
- (retrouvez l'agenda des manifestations sur notre site www.fleury.fr)

Associations

AS TENNIS-BADMINTON de Fleury
Président Jacques Remigy. Tél. : 06 89 99 57 38

A.I.P.E. (Assoc. Intercommunale des Parents d'Élèves)
Présidente Amandine Grigoletto. Tél. : 06 46 23 15 74

ART CULTURE CREATION
Président Philippe Lochon. Tél. : 03 87 64 37 86

CHORALE LA VILLAGEOISE
Présidente Jeannette Cleda. Tél. : 06 23 02 43 56

FLEURY FOOTBALL CLUB
Président Cédric Subra. Tél. : 06 11 59 31 56

FLEURY LOISIRS
Président Aimé Gentit. Tél. : 06 62 20 48 12

KANY CLUB
Président André Kremer. Tél. : 06 14 84 59 81

NATH'ALIVE
www.nathalive.fr : contact @nathalive.fr, Facebook : Nath'alive

SPORT CULTURE LOISIRS
Présidente Martine Nichil. Tél. : 06 30 69 08 01

SPORT POUR TOUS
Présidente Evelyne Mallinger. Tél. : 03 87 52 68 03